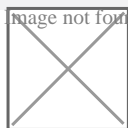


image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash info n°5 du 06
février 2024

QUOI DE NEUF

Lancement du site EPoP

Publié le 06 Février 2024

Trois ans après le début du projet, l'équipe d'EPoP (Empowerment and participation of persons with disability) met en ligne un site internet qui rassemble une série d'outils de capitalisation visant à reconnaître les savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap.

Vous y trouverez :

- une partie « parcours d'orientation » avec des témoignages d'intervenants-pairs - bénévoles, salariés, autoentrepreneurs - et d'employeurs ainsi que des modèles de fiche de poste.

Cet outil a été créé par le groupe de travail emploi des Hauts-de-France

- un annuaire des intervenants-pairs dans les Hauts de France et en Nouvelle Aquitaine

- un espace permettant aux intervenants-pairs d'échanger sur leur pratiques

et prochainement, le guide juridique.

<https://epop-project.fr/>

START - Formation dans le champ des TND en 2024

Publié le 18 Janvier 2024

Vous êtes un acteur de l'accompagnement, du soin, auprès des enfants ou d'adultes présentant un trouble du neurodéveloppement intellectuel, un trouble du développement du langage oral, un trouble spécifique des apprentissages, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble moteur ... c'est-à-dire un ou plusieurs troubles du neurodéveloppement (TND).

START est un dispositif de formation croisée en territoire dans le champ des TND (troubles du Neurodéveloppement). Cette formation vise à améliorer et décroisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement.

START est porté et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Ce projet expérimenté en Ile de France et en Auvergne Rhône Alpes est aujourd'hui destiné à être déployé sur tout le territoire national.

Le programme de formation START se poursuit en 2024 sur le département du Pas-de-Calais et de la Somme, sous le pilotage du CREAI Hauts-de-France.

Deux nouvelles sessions :

[Formation ARRAS/LENS](#) [Formation AMIENS](#)

[Retrouvez ici](#) l'ensemble du programme de formation, du calendrier et des modalités d'inscription

Besoin de renseignements, contactez le CREAI Hauts-de-France au 03.20.17.03.03

ACTUS REGIONALES

Une heure pour l'autonomie

Publié le 06 Février 2024

« [Une heure pour l'autonomie](#) » est un temps d'information mensuel en visio proposé par le Département, qui traite d'un sujet sur une thématique de l'Autonomie (présentation d'un dispositif, d'une prestation, d'un partenaire.....). Il est organisé tous les derniers mardis du mois (sauf période de vacances).

Si vous souhaitez y participer, il faut [procéder à votre inscription en ligne](#) , pour que le Département vous adresse le lien de connexion pour le prochain RDV.

Voici le lien vers [le calendrier 2024](#).

Retrouvez les replays sur [youtube](#)

En voiture Nina et Simones

Publié le 06 Février 2024

Nina et Simones est un lieu d'info, d'écoute et de conseils pour favoriser la prévention des violences

sexistes et sexuelles.

Vous pouvez faire intervenir le van gratuitement lors d'événements ou au sein de votre structure (dans le 59)

[Pour en savoir plus](#)

Contact : envoitureninaetsimones@asso-solfa.fr

APPEL À PROJET

Déploiement de medicobus dans les territoires ruraux avec des difficultés d'accès aux soins

Publié le 06 Février 2024

L'ARS Hauts-de-France mobilise les acteurs de santé des Hauts-de-France pour mettre en œuvre des medicobus dans les territoires ruraux en difficulté d'accès aux soins.

Le medicobus est un dispositif « d'aller-vers » qui cible prioritairement les populations des territoires ruraux en difficulté d'accès aux soins afin d'apporter une offre de soins itinérante de proximité

Le medicobus doit permettre un accès à la médecine générale avec une attention particulière auprès des patients sans médecins traitant et également à une offre de prévention en particulier des rendez-vous de prévention aux grands âges de la vie, favoriser le dépistage du cancer du sein et l'accès à des entretiens périnataux précoces pour le suivi des femmes enceintes. Il pourra également être complété par des consultations de spécialité (ex : dermatologie, gynécologie, ophtalmologie...).

[Pour en savoir plus](#)

Programmes Innovants 2024.

Publié le 16 Janvier 2024

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées constituent un défi médical, social et sociétal parmi les plus importants dans le monde. Il est indispensable de mieux comprendre les mécanismes fondamentaux de cette maladie et d'accélérer le transfert des découvertes à l'homme. Faciliter la réflexion et l'innovation au-delà du champ de connaissances actuelles pour générer de nouvelles hypothèses est une priorité pour la Fondation Alzheimer. Au travers de son appel à projets 2024, la Fondation Alzheimer soutient tous types de projets innovants et/ou à risque, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Le projet peut concerner la maladie d'Alzheimer, la maladie à corps de Lewy, la démence

parkinsonienne, les démences frontotemporales, le syndrome cortico-basal, la paralysie supranucléaire progressive, les aphasies progressives primaires (tout type) et l'atrophie corticale postérieure. Compte tenu de l'importance du sexe/genre dans ces domaines, ce facteur devrait être évalué tout en abordant la principale question scientifique. La Fondation Alzheimer encourage fortement la [science ouverte](#) et la participation des patients et du public aux projets de recherche.

Le candidat sera désigné comme le coordinateur du projet. Il sera signataire de la convention et en charge du suivi du projet.

Le dossier doit être soumis en anglais via Proposal Central ([ici](#)). Un compte [ORCID](#) est nécessaire à la préparation et à la soumission du dossier.

[Appel à projet](#)

FSE+ : appel à projets innovation sociale

Publié le 06 Février 2024

L'innovation sociale engagée devra s'inscrire dans une logique de parcours pour le maintien ou l'accès pérenne à l'emploi, principalement marchand, des personnes qui en sont les plus éloignées. L'objectif est la conduite d'actions nouvelles, jusqu'ici non conduites. La priorité devra être donnée aux actions qui permettent de favoriser la notion de parcours et de mailler les thématiques du logement et de l'emploi dans l'émergence d'un nouvel écosystème, là où le besoin est le plus criant.

Les objectifs visés

- ? Favoriser le déploiement des projets innovants
- ? Développer des actions innovantes en direction des publics sans emploi

Les actions visées

- ? Actions visant à soutenir l'expérimentation sociale
- ? Actions visant à soutenir le changement d'échelle de projet d'innovation sociale

La catégorie des candidats éligibles à l'objectif spécifique

Toute personne morale intervenant dans le cadre des actions éligibles : champ de l'insertion socio-professionnelle, acteurs et opérateurs de l'innovation sociale et du logement.

Les publics cibles sont les personnes sans emploi, éloignées de l'emploi, en situation de précarité.

[Appel à projet](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 06 février 2024

Publié le 06 Février 2024

Action sociale

[Tarifs et montants](#) applicables aux différents éléments de la prestation de compensation (PCH) à compter du 1er février 2024

Aidants

Décret n° 2024-78 du 2 février 2024 relatif au renouvellement avant terme du congé de présence parentale et de l'allocation journalière de présence parentale

[JORF n°0029 du 4 février 2024](#)

Protection de l'enfance

Avis du 17 novembre 2023 relatif à l'accès des mineurs enfermés à l'enseignement

[JORF n°0025 du 31 janvier 2024](#)

Arrêté du 1er février 2024 pris en application de l'article R. 221-13 du code de l'action sociale et des familles et modifiant l'arrêté du 28 juin 2016 modifié relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille

[JORF n°0029 du 4 février 2024](#)

ACTUS SOCIALES

Solitudes 2023

Publié le 06 Février 2024

Pour son étude annuelle sur les solitudes intitulée "(Re)liés par les lieux", la Fondation de France s'est intéressée aux lieux créateurs d'isolement. Une manière de mieux comprendre l'isolement, qui a toujours des conséquences dramatiques en France, et conduit chaque année une vingtaine de personnes âgées à mourir seules, chez elles.

[Etude](#)

Source : Fondation de France, 23 janvier 2024

L'accompagnement vers et dans l'habitat par les professionnels des ESSMS

Publié le 06 Février 2024

Ce 1er volet essaie d'identifier les grandes définitions et principes de la thématique de l'habitat.

La HAS constate "un déploiement important de formes variées d'habitats" et recommande la création d'un projet d'habitat qui serait joint au projet personnalisé en prenant en considération l'avis de la personne accompagnée.

Ces recommandations de bonnes pratiques professionnelles s'adressent aux professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux

[Recommandations](#)

Source : [HAS](#), janvier 2024

L'état du mal logement en France 2024

Publié le 06 Février 2024

À l'occasion des 70 ans de l'appel de l'abbé Pierre, la Fondation Abbé Pierre a présenté le 29e rapport sur « L'état du mal-logement en France » le 1er février 2024.

Ce rapport décrit une situation alarmante avec l'ensemble des indicateurs au rouge : construction de logements, habitat insalubre, demandeurs de logement social, hébergement d'urgence.

Quelques données pour illustrer :

Un quart des ménages ont eu froid chez eux

93 000 ménages sont prioritaires au Dalo

Les SDF sont passés de 143 000 en 2012 à 330 000 en 2023

93 000 logements sociaux ont été financés en 2023 contre 125 000 en 2016.

[Dossier de synthèse](#)

[Rapport](#)

Source : Fondation l'Abbé Pierre, 1er février 2024

Maltraitance des enfants dans les institutions en Europe

Publié le 06 Février 2024

Résumé :

En Europe, on ne devrait plus jamais fermer les yeux sur les actes de maltraitance commis sur des enfants, qu'ils soient victimes de prédateurs sexuels, de violence gratuite ou de mauvais traitements dans des institutions publiques, privées ou religieuses, censées être des sanctuaires. L'avenir de trop d'enfants a été brisé de façon irrémédiable. S'appuyant sur l'exemple de bonne pratique de la Suisse, l'Assemblée parlementaire devrait plaider pour la réparation intégrale de toutes les violences commises sur des enfants en institutions qui reflète réellement la gravité du préjudice subi et soit proportionnée à ce préjudice. Il est primordial que les États membres reconnaissent les souffrances subies et prévoient une prise en charge des séquelles; présentent des excuses officielles et formelles aux victimes d'hier et d'aujourd'hui ayant subi une forme quelconque de violence physique, sexuelle ou psychologique; et assurent la poursuite des auteurs de ces crimes sans délai de prescription. L'Assemblée devrait encourager la création de lieux de mémoire sur la maltraitance institutionnelle qui mettent en exergue les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe: droits humains, démocratie et État de droit afin d'éduquer les générations futures sur l'intérêt supérieur de l'enfant et la protection de son bien-être

Rapport

Source : [Conseil de l'Europe](#), Assemblée parlementaire, janvier 2024

6ème état des lieux du sexisme en France

Publié le 06 Février 2024

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a publié le 22 janvier 2024 son rapport annuel 2024 sur l'état des lieux du sexisme en France.

Selon le rapport, les stéréotypes se renforcent en France. La famille, l'école et le numérique apparaissent comme les "incubateurs du sexisme".

Quelques données :

Deux tiers des femmes estiment avoir été éduquées différemment.

75% des femmes affirment ne pas être traitées à égalité

9 femmes sur 10 déclarent avoir personnellement subi une situation sexiste.

Un quart des hommes de 25-34 ans pense qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter.

Rapport

Source : HCE, 22 janvier 2024

Pratiques en protection de l'enfance : entre adaptations et innovations dans un contexte contraint

Le 08 février 2024

Echelle : En région

La CNAEMO organise une journée régionale à Caudry le 08 février 2024

[Programme](#)

[Inscription](#)

Le dispositif Relax : vivre sereinement sa sortie culturelle avec une personne en situation de handicap

Le 09 février 2024

Echelle : National

« Le dispositif Relax : vivre sereinement sa sortie culturelle avec une personne en situation de handicap » EN VISIO , vendredi 9 février 2024 de 10h00 à 12h00.

Elle sera animée par : Mme Juliette Monnier, coordinatrice du réseau Ciné Relax et Mme Marie Clerget, chargée de mission Relax spectacle vivant.

En pièces jointes, [la présentation](#) ainsi que les [modalités d'inscription](#). Cette rencontre est gratuite sur inscription.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à contact@crmh.fr ou par tél. au 01 53 10 37 37.

7e Rencontre "Handicap, Recherche et Citoyenneté"

Le 12 mars 2024

Echelle : National

La 7e Rencontre "Handicap, Recherche et Citoyenneté" qui se tiendra le mardi 12 mars 2024 à partir de 17h à la Mairie du 18e.

Le programme de la 7e Rencontre "Handicap, Recherche et Citoyenneté" s'articule cette année autour

de trois thématiques :

L'appropriation des connaissances issues de la recherche par les acteurs de terrain. Une dynamique à construire au service des pratiques.

La pratique d'activités physiques et sportives par les personnes handicapées : penser et rendre possible le sport pour toutes et tous.

La participation des acteurs non académiques dans les processus de recherche : expériences croisées dans différents champs thématiques.

Ces tables rondes permettront un dialogue entre chercheurs et acteurs de terrain et accueilleront les équipes de plusieurs recherches soutenues par la FIRAH.

Les inscriptions à la Rencontre sont gratuites et obligatoires. L'évènement aura lieu uniquement en présentiel.

[Programme](#)

[Inscription](#)

Colloque de la 19ème Journée Mondiale de la Trisomie 21 "Mieux Vieillir avec la Trisomie 21"

Le 15 mars 2024

Echelle : National

L'AFRT organise à l'occasion de la 19ème Journée Mondiale de la Trisomie 21 les 15 & 16 mars 2024 à Paris, un colloque "Mieux Vieillir avec la Trisomie 21"

Au programme, conférences et tables rondes

En présentiel et en visioconférence

[Dépliant](#)

[Fiche d'inscription](#)

[Inscription en ligne](#)

[Pour en savoir plus](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien

présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : [Laurence Allaëys](#)

Offres d'emploi : [Coralie Savary](#)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
